

PROJECTEUR

LE MAG EXPERT D'ATMO GRAND EST

AGRICULTURE

Evaluation des pesticides en air ambiant

Mesurer pour mieux comprendre et agir



La contamination de l'air par les pesticides est moins documentée que celle dans l'eau ou l'alimentation. A ce jour, il n'existe aucune valeur réglementaire sur la contamination par les pesticides dans les différents milieux aériens (air extérieur et air intérieur).

Toutefois, la poursuite d'une surveillance à l'échelle nationale des pesticides dans l'air extérieur, ainsi que l'instauration de valeurs de gestion dans le compartiment air constituent une priorité définie dans le cadre du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) 2022-2025.

EVALUATION DES PESTICIDES EN 2021

ATMO Grand Est réalise des mesures de pesticides dans l'air ambiant aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine depuis 2001. Les mesures se sont déroulées en 2021 à Beblenheim (68), Saint-Maurice-sous-les-Côtes (55), Reims (51) et Voué (10). **Dans le cadre de l'action 3.1 du Plan Régional Santé Environnement 3 2017-2021** (Consolider et améliorer la diffusion des connaissances sur l'exposition aux produits phytosanitaires), la campagne de mesures a bénéficié du soutien financier de l'ARS¹ Grand Est, de la DREAL² Grand Est et de la DRAAF³ Grand Est.



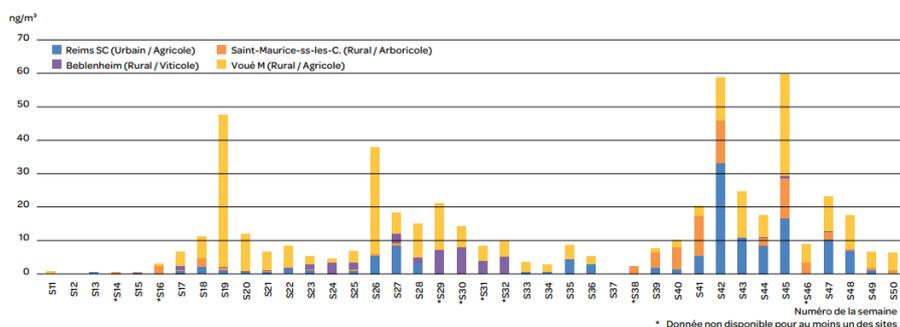
Quelques résultats en 2021

18 substances actives quantifiées, tous sites confondus sur les 98 substances actives recherchées.

5 substances communes aux 4 sites : 2 fongicides (la fenpropidine, le fluopyram) et 3 herbicides (la pendiméthaline, le prosulfocarbe, et le triallate).

42 ng/m³ : concentration maximale hebdomadaire pour une substance (le prosulfocarbe) observée sur l'ensemble des substances actives recherchées.

Les concentrations de substances actives sont significatives (>1ng/m³) de mi-avril (semaine 16) à début décembre (semaine 48). Le site de Voué, sous influence agricole, se démarque des autres sites au printemps et en été. A noter toutefois, un cumul également plus important sur le site de Beblenheim entre mi-juillet et mi-août (semaines 29 à 32). Une période moins chargée en substances actives est ensuite observée jusque fin septembre. Le cumul est ensuite en hausse sur l'ensemble des sites, excepté sur Beblenheim.



Cumul hebdomadaire des substances actives du 15 mars au 20 décembre 2021

¹ Agence Régionale de Santé ; ² Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ; ³ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

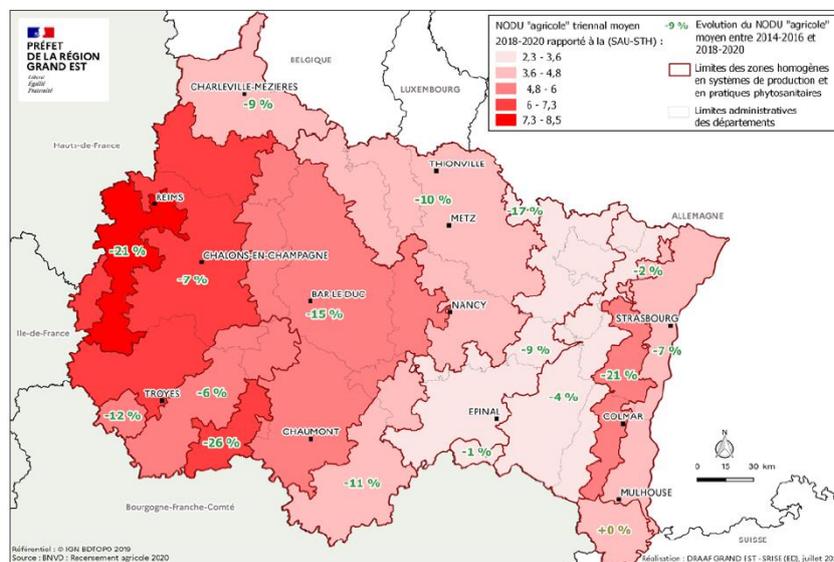
Utilisation des produits phytosanitaires en Grand Est

Dans le cadre de la déclinaison régionale du plan Ecophyto II+, des travaux d'exploitation des données de la BNVD³ ont été réalisés par la DRAAF Grand Est.

La représentation cartographique ci-contre du NODU⁴ agricole rapporté à la surface traitée, en fonction de zones homogènes à la fois en termes de systèmes de production et de pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires, permet de mettre en évidence des situations différenciées selon le territoire considéré.

Si les vignobles et la plaine de Champagne comptabilisent les niveaux de traitements les plus importants sur la période 2018-2020, l'ensemble des territoires du Grand Est voit globalement leur nombre moyen de traitements baisser depuis la période 2014-2016.

[Retrouvez ici l'ensemble des indicateurs de la Plaquette](#)



La parole est à...

Véronique LAUDINOT

Animatrice Régionale Ecophyto

Chambre régionale d'agriculture Grand Est



« L'innovation dans les équipements de pulvérisation et le respect des bonnes conditions d'application sont les pistes principales pour limiter la dérive des produits phytosanitaires dans l'air. Ces sujets sont abordés avec les producteurs lors des conseils individuels, des échanges de groupe et à l'occasion de formation, notamment les formations "Certiphyto" qui permettent, depuis 2011, l'obtention d'un certificat obligatoire pour tout utilisateur professionnel de produits phytosanitaires.

La volatilisation est un phénomène plus complexe. Le projet Repp'Air a permis d'améliorer nos connaissances sur le sujet et les premiers résultats confortent l'idée que la réduction globale de l'usage des phytos est une voie privilégiée pour réduire l'impact. Pour accompagner cette transition, des groupes d'agriculteurs se sont constitués dès 2011 dans le cadre du plan Ecophyto pour travailler collectivement sur le sujet : les groupes DEPHY FERME. Les résultats sont probants : en Grand Est, les 22 groupes existants en 2022 ont réduit leur utilisation de 38 % depuis leur entrée dans ce réseau. Leurs expériences et résultats locaux sont remobilisés dans le conseil individuel et collectif. Depuis 2021, un nouveau dispositif se met progressivement en place : "le conseil stratégique Phyto". Chaque exploitation devra justifier de 2 conseils stratégiques sur une période de 5 ans, permettant un diagnostic des pratiques et l'élaboration d'un plan d'action personnalisé, visant à réduire l'utilisation des phytos et de leurs impacts. Seuls les organismes neutres et indépendants (ie non lié à la vente de produits), tels que les Chambres d'agriculture, sont habilités par l'Etat à délivrer ce type de conseil ».

³ BNVD : Banque Nationale des Ventes de produits phytopharmaceutiques par les Distributeurs agréés

⁴ NODU : Nombre de Doses Unités

Retour sur le projet RePP'Air

Le projet RePP'Air, initié en 2017 pour une période de 4 ans, soutenu par le CASDAR⁵ et porté par la Chambre régionale d'agriculture Grand Est a réuni 26 partenaires (9 chambres d'agriculture, 6 associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air, 3 organismes de recherche et 8 établissements de formation agricole). Le projet comptait 7 sites d'études, répartis dans 6 régions françaises. L'objectif partagé était de bénéficier de connaissances pour mieux comprendre les mécanismes de transfert de produits phytosanitaires dans le compartiment aérien. L'ensemble des résultats acquis alimente un recueil de "[Fiches pratiques phytos & air pour comprendre les mécanismes et limiter les risques de transf'air](#)" à destination du secteur agricole. Une [vidéo de synthèse des principaux résultats](#) est disponible ainsi qu'une [vidéo de témoignages des acteurs impliqués dans le projet](#).



⁵CASDAR : Compte d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural »

PestiRiv

L'étude [PestiRiv](#), pilotée par Santé Publique France et l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et soutenue financièrement par ECOPHYTO OFB, est la première étude de grande ampleur visant à mieux connaître l'exposition aux pesticides des personnes vivant près de vignes et de celles vivant loin de toute culture. L'étude PestiRiv est inédite en termes de sources d'exposition prises en compte (air, alimentation, activité professionnelle et usages domestiques), de diversité des échantillons collectés conjointement (air ambiant, air intérieur, poussières, urines, cheveux, aliments autoproduits) et de maillage territorial, avec 6 régions viticoles couvertes. ATMO Grand Est a mis en œuvre la collecte des échantillons d'air ambiant sur le territoire Grand Est d'octobre 2021 à septembre 2022. **La parution des résultats est prévue pour fin 2024.**

Les dates clés

Avril 2018 Publication [d'une liste de Pesticides](#) comme polluants d'intérêt national

Décembre 2019 [Diffusion des données de la base Phytatmo en opendata](#)

Janvier 2020 [Nouvelles mesures de protection](#) des riverains des traitements phytopharmaceutiques

Juin 2021 [Pesticides et santé : Nouvelles données de l'INSERM](#)

Juillet 2022 Loi Labbé : [Interdiction des pesticides dans de nouveaux lieux](#)

En savoir plus : [Rapport ATMO Grand Est Evaluation des pesticides en Grand Est en 2021](#)



AIR • CLIMAT • ÉNERGIE • SANTÉ

Siège : 5, rue de Madrid • 67300 Schiltigheim

03 69 24 73 73

contact@atmo-grandest.eu